

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

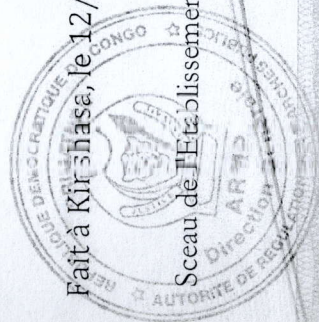
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 248/2026

A LA SOCIÉTÉ OPTIMA GROUPE.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 008/CAE/PROGOU/N-UB/NYVL/2026, conclu avec la Province du Nord-Ubangi, pour un montant total hors taxe francs congolais neuf milliards sept cent cinquante et un million six cent nonante-neuf mille quatre cent dix-neuf, quatre-vingt-trois centimes (CDF 9 751 699 419,83) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais soixante-huit millions deux cent soixante et un mille huit cent nonante-cinq, nonante-quatre centimes (CDF 68 261 895,94), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 12/08/2026



Me. Claude KAYE
Directeur Général

0000248